

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
École de l'Étoile
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École de l'Étoile, tenue le 25 novembre 2015, au salon du personnel de l'École de l'Étoile située au 1300, rue de l'Étoile à Lévis.

Membres du conseil présents :

Madame Chantal Dumont, directrice
Monsieur Yannick Mongrain, parent
Monsieur David Boudreault, parent
Madame Isabelle Nadeau, parent
Madame Jennifer Brochu, parent
Madame Brigitte Rodrigue, parent
Madame Katia Germain, parent
Madame Annie Lelièvre, parent
Madame Véronique Pigeon Hallée, enseignante
Madame Geneviève Hamelin, enseignante
Madame Marie-Noëlle Têtu, enseignante
Madame Julie Sénéchal, enseignante
Madame Nadia Mercier, responsable SDG
Madame Sarah Bélanger, technicienne en loisirs

Membres du conseil absents :

Madame Élise Sénéchal, orthopédagogue

1 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la rencontre à 19h03

Monsieur Yannick Mongrain ouvre la rencontre. Vérification de quorum par le président. Le quorum est atteint. Mme Dumont introduit Mme Marie-Christine Racine-Samson, stagiaire à la direction de Mme Dumont, au conseil d'établissement.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 25 novembre 2015

CE-15-16-09

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Geneviève Hamelin et appuyé à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour sont adopté avec les ajouts et changements suivants :

- 3.6 Programmation des journées pédagogiques au service de garde
- 3.10 Projets éducatifs
- 3.11 Projets Opti-génie et Leucan
- 4.5 Mot du personnel de l'école
- 5.1 CPU
- 5.2 Activités parascolaires de l'école

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.3 Suivis et adoption du procès-verbal du 8 octobre 2015

CE-15-16-10

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Brochu et appuyé à l'unanimité :

QUE le procès-verbal du 8 octobre soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.4 Dépenses conseil d'établissement (allocation)

Madame Dumont explique le processus lié aux dépenses du conseil d'établissement. Le formulaire des frais de déplacement et de gardiennage a été complété par les membres.

2 Intervention du public

Aucune intervention.

3 Consultation-décisions

3.1 Présentation du suivi budgétaire

Madame Dumont explique le processus de suivi budgétaire dans un contexte de nouvelle école. Présentation du budget 2015-2016 et de son suivi.

CE-15-16-11

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Brigitte Rodrigue et appuyé à l'unanimité :

QUE le suivi budgétaire soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**3.2 Règles de régie interne du conseil d'établissement**

Monsieur Yannick Mongrain remercie madame Annie Lelièvre et monsieur Boudreault pour le travail effectué. Monsieur Boudreault explique le processus effectué. Plusieurs versions de régies internes ont été examinées ainsi que les lois en vigueur. Le document est présenté à tous. Les commentaires de tous seront recueillis par courriel afin de rédiger une dernière version qui sera présentée par monsieur Boudreault et madame Lelièvre pour adoption le 13 janvier. Les membres auront jusqu'au 22 décembre pour fournir leurs commentaires.

3.3 Présentation de l'agenda de l'élève

Madame Dumont explique la structure de l'agenda. La section pour les parents sera distribuée par courriel et déposée sur le site de l'école. Le code de vie est présenté ainsi que la mécanique des mesures et des manquements. Le portail Écho qui sera bientôt présenté aux parents permettra aux intervenants de leur communiquer différentes informations tant sur le comportement que sur la réussite académique de leur enfant. Pour cette année pilote, seules les informations reliées aux comportements seront communiquées aux parents. L'enseignant jugera des manquements à communiquer aux parents. L'agenda des enfants sera remis en version papier. La charte de l'utilisation de l'iPad est également examinée. Le point concernant le respect de la charte d'utilisation des médias sociaux de la Commission scolaire des Navigateurs a été questionné.

CE-15-16-12

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Sénéchal et appuyé à l'unanimité :

QUE l'agenda de l'élève soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**3.4 Présentation du plan d'action contre la violence et l'intimidation à l'école**

Madame Dumont présente les différentes sections du plan d'action.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nadeau et appuyé à l'unanimité :

QUE le plan d'action contre la violence et l'intimidation à l'école soit adopté tel que présenté.

CE-15-16-13**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

CE-15-16-14

3.5 Approbation sortie – 2km (rue avoisinante et restriction pour 132)

Le conseil d'établissement autorise une sortie de groupe pédagogique ou parascolaire à pied dans un rayon de 2 km dans les rues avoisinantes de l'école au jugement de l'adulte responsable de l'activité dans un contexte sécuritaire. Si les élèves doivent traverser la 132, une présence policière sera requise.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Germain et appuyé à l'unanimité :

QUE l'approbation sortie – 2km soit approuvée telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-15-16-15

3.6 Programmation des journées pédagogiques au service de garde de janvier à juin

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Brochu et appuyé à l'unanimité :

QUE la programmation des activités du service de garde de janvier à juin soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-15-16-16

3.7 Programmation semaine de relâche

Mention d'un membre qu'il y a peu de journée à l'école. Questionnement soulevé quant au prix du Mont Tourbillon. Il a été mentionné que la semaine de relâche à l'école Clair Soleil s'élevait à 150 \$ l'an dernier. Ce chiffre est comparable à la proposition présentée. À la demande de Madame Geneviève Hamelin un vote à main levée est effectué. Suite au vote, il est adopté à l'unanimité :

QUE la programmation de la semaine de relâche soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-1516-17

3.8 Caisse scolaire

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Boudreault et appuyé à l'unanimité :

QUE l'approbation, par les membres s'est faite par courriel, envoyé par le président le 11 décembre 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.9 Photo scolaire

Remis à la prochaine rencontre

3.10 Projet éducatif

Suite à des consultations publiques faites par la direction générale dans le cadre de l'élaboration de sa planification stratégique, il a été mentionné que l'intérêt pour les technologies de l'information et de la communication (TIC) était très fort. Il a donc été décidé par la commission scolaire des Navigateurs que l'école de l'Étoile aurait un caractère techno pédagogique. Donc le projet éducatif est bâti autour de cette réalité. Un sondage sera effectué auprès des parents afin d'évaluer l'expérience vécue suite à la première année scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Brigitte Rodrigue et appuyé à l'unanimité :

QUE le projet éducatif est adopté tel que présenté sachant que les orientations pourront évoluer selon les résultats obtenus lors du sondage mené auprès des parents.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.11 Projets Opti-génie et Leucan

Reporté à la prochaine rencontre.

4 INFORMATIONS

4.1 Rapport de la représentante du comité de parents

Reporté à la prochaine rencontre.

4.2 Correspondances

Aucune

4.3 Mot du président

Aucun

CE-15-16-18

4.4 Mot de la direction

Mme Dumont a informé le CE que les gens ont été formés pour le site web.

Les gens de l'OPP seront sollicités pour souligner le travail des bénévoles de la bibliothèque.

4.5 Mot du personnel de l'école

Aucun

4.6 Mot du service de garde

Aucun

5 AUTRE(S) SUJET(S)

5.1 CPU (Comité parents utilisateurs du service de garde)

Discussion au sujet de la pertinence d'un CPU à l'école. La volonté doit partir d'un besoin de l'école.

5.2 Activités parascolaires de l'École

Des activités offertes et animées sur l'heure du midi par la technicienne en loisirs ont été annulées, parce que la technicienne a été affecté à au SG pour des remplacements. Mme Dumont explique qu'il est parfois difficile de trouver des remplaçantes au SG dans un court délai. Un ajustement sera fait pour la pérennité des activités mobilisatrices pour les enfants. Les prochains mois devraient être plus stables à ce sujet.

6 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE : 13 JANVIER 2016

7 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Brigitte Rodrigue et appuyé par Mme Geneviève Hamelin:

QUE la séance soit levée à 22h01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-15-16-19

Président

Directrice